

## Conditions d'attribution de l'aide à l'équipement

### En magasin

Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être allocataire de la Caf 37</li> <li>• Percevoir des prestations familiales</li> <li>• Avoir au moins un enfant à charge ou attendre un enfant</li> <li>• Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 850 €</li> <li>• Avoir mis à jour son dossier allocataire</li> <li>• Pas de prêt possible en cas de situation de surendettement</li> </ul>																
Montant	<b>En prêt - 900 € maximum</b>																
Conditions d'octroi	<p style="text-align: center;"><b>Ce prêt est cumulable avec tous les autres prêts</b></p> <p>Il ne doit rester que 3 mensualités d'un précédent prêt pour qu'une nouvelle demande soit étudiée lorsque le montant maximum a été sollicité</p>																
Modalités de remboursement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remboursement en 18 mensualités maximum</li> <li>• Par retenues sur les prestations familiales</li> </ul> <p>Première mensualité exigible à compter du 3<sup>ème</sup> mois suivant l'acceptation définitive Le prêt est sans intérêt</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Montant QF</th> <th style="text-align: center;">Entre 0 et 470 €</th> <th style="text-align: center;">Entre 471 € et 790 €</th> <th style="text-align: center;">Entre 791 € et 850 €</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;"><i>Part de l'aide attribuée sous forme de subvention</i></td><td style="text-align: center;">60 % du coût des articles dans la limite de 540 €</td><td style="text-align: center;">20 % du coût des articles dans la limite de 180 €</td><td style="text-align: center;">Néant</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;"><i>Part de l'aide attribuée sous forme de prêt sans intérêt</i></td><td style="text-align: center;">40 % du coût des articles dans la limite de 360 €</td><td style="text-align: center;">80 % du coût des articles dans la limite de 720 €</td><td style="text-align: center;">100 % du coût des articles dans la limite de 900 €</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;"><i>Montant plafond de la mensualité du prêt pour un remboursement sur 18 mois</i></td><td style="text-align: center;">20 €</td><td style="text-align: center;">40 €</td><td style="text-align: center;">50 €</td></tr> </tbody> </table>	Montant QF	Entre 0 et 470 €	Entre 471 € et 790 €	Entre 791 € et 850 €	<i>Part de l'aide attribuée sous forme de subvention</i>	60 % du coût des articles dans la limite de 540 €	20 % du coût des articles dans la limite de 180 €	Néant	<i>Part de l'aide attribuée sous forme de prêt sans intérêt</i>	40 % du coût des articles dans la limite de 360 €	80 % du coût des articles dans la limite de 720 €	100 % du coût des articles dans la limite de 900 €	<i>Montant plafond de la mensualité du prêt pour un remboursement sur 18 mois</i>	20 €	40 €	50 €
Montant QF	Entre 0 et 470 €	Entre 471 € et 790 €	Entre 791 € et 850 €														
<i>Part de l'aide attribuée sous forme de subvention</i>	60 % du coût des articles dans la limite de 540 €	20 % du coût des articles dans la limite de 180 €	Néant														
<i>Part de l'aide attribuée sous forme de prêt sans intérêt</i>	40 % du coût des articles dans la limite de 360 €	80 % du coût des articles dans la limite de 720 €	100 % du coût des articles dans la limite de 900 €														
<i>Montant plafond de la mensualité du prêt pour un remboursement sur 18 mois</i>	20 €	40 €	50 €														
Engagements de l'allocataire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat dans les 2 mois suivant l'avis d'attribution du prêt, sous peine d'annulation de ce dernier</li> <li>• Respect du choix du matériel inscrit sur les devis</li> </ul>																
Paiement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prêt versé au fournisseur à réception du plan de remboursement signé et de la facture correspondant au devis</li> </ul>																
Contrôles et sanctions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En cas de non-conformité, la Caf peut exiger le remboursement immédiat de l'intégralité du prêt accordé et refuser une nouvelle demande.</li> </ul>																

- Liste des partenaires => [Liste-fournisseurs-partenaires-Aide-a-lequipement\\_10.24.pdf](#)

## Les étapes de ma demande

- 1- Je remplis ma demande et je joins le devis (coût de livraison inclus).
- 2- Je retourne le dossier à la Caf par mail à l'adresse : [afi@caf37.caf.fr](mailto:afi@caf37.caf.fr) ou par la poste
- 3- La Caf m'envoie par DocuSign ou par la poste (exceptionnellement) le plan de remboursement et l'accord provisoire
- 4- Je signe le plan de remboursement
- 5- A réception du plan de remboursement signé, la Caf m'adresse l'accord définitif
- 6- Avec cet accord, je vais chercher mes articles
- 7- Le fournisseur envoie la facture par mail (ci-dessus) ou par la poste à la Caf (délai 1 mois)
- 8- À réception la Caf règle le fournisseur
- 9- Le remboursement du prêt par prélèvement débutera 3 mois après le paiement au fournisseur

**ATTENTION:** Le matériel peut être acheté d'occasion dès lors qu'il est fourni par une entreprise issue de l'économie solidaire (devis à l'appui). Il n'est pas possible d'acheter auprès d'un particulier.

## Nature des équipements et prix maximum

### Équipements mobiliers :

**Chambre et literie** (cadre, bois, pieds de lit, sommier, matelas, lit combiné enfant, lits superposés) pour adultes et enfants (600 €).

**Meubles de rangement (hors hifi)** : armoire, commode, buffet (300 €), autres rangements (160 €)...

**Tables, chaises** : (500 €), **canapés** convertibles (700 €).

**Bureaux adultes et enfants** (120 €). **Fauteuils et chaises** de bureau (80 €).

### Équipements ménagers :

**Appareils de cuisson** : cuisinière (400 €), gazinière (400 €), tuyau de gaz (uniquement garanti à vie, seuil d'exclusion 75 €), plaque de cuisson et four (400 €), micro-ondes (150 €).

**Appareils de lavage** : lave-linge (450 €), sèche-linge (400 €), lave-linge séchant (600 €), lave-vaisselle (420 €).

**Appareils de froid** : réfrigérateur (450 €), congélateur (400 €), combiné (500 €).

**Appareils de nettoyage** : aspirateur (150 €), fer à repasser (150 €), centrale vapeur (150 €).

### Équipements numériques :

Ordinateur portable ou non, tablette ou smartphone (600 €), imprimante scanner (100 €) et souris (20 €).

### Équipements de puériculture de 1<sup>ère</sup> nécessité uniquement en cas de 1<sup>ère</sup> naissance ou de naissance multiple :

Poussette (150 €), combiné Duo ou Trio (400 €); siège-auto (200 €), rehausseur (80 €), transat (80 €), table et matelas à langer (200 €), Chaise haute, (150 €).

En situation de naissance multiple, le prix du montant plafond par article est à multiplier par le nombre d'enfants (excepté pour la table et matelas à langer).

### Équipements de mobilité :

Trottinette (200 €), trottinette électrique (500 €) - Vélo (500 €), vélo électrique (800 €).

Casque de protection (50 €) - Siège enfant pour vélo (50 €)

### Conditions d'attribution pour les équipements de mobilité :

- Être en situation de retour/maintien dans l'emploi, accès à l'emploi, à une formation/apprentissage (justificatif obligatoire).
- Être âgé au minimum de 14 ans au moment de la demande.
- Faire une attestation sur l'honneur manuscrite justifiant : la personne concernée, son âge et sa situation.

### Conditions générales pour tous les équipements :

Le remplacement de matériel n'est pas prioritaire. Si la Caf est déjà intervenue pour une première acquisition ou un renouvellement d'un article identique, celui-ci devra avoir été acquis il y a plus de 3 ans.

**NB :** Renseignez-vous auprès des enseignes pour savoir si elles font partie de notre réseau de partenaires conventionnés.